

Madame la Commissaire Exécutive pour l'Assistance aux Victimes,
À la suite d'informations reçues de l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation quant aux dernières détentions arbitraires et tortures subies par Erick Razo Casales. Après plus de onze ans de détention injuste, M. Razo Casales et sa sœur Veronica poursuivent des actions en justice contre les responsables des graves violations des droits humains dont ils ont été victimes.
M. Razo Casales a été détenu arbitrairement le 27 juin 2024, puis le 5 juillet de la même année, alors qu'il se préparait à des audiences contre les responsables de ces violations. Tout indique que ces actes représentent des représailles contre la quête de justice menée par lui et sa famille.
Face à cette situation, je vous demande de prendre les mesures nécessaires pour :

- Garantir la sécurité et l'intégrité de la famille Razo Casales.
- Poursuivre l'enquête sur les actes de torture subis en 2011 et sanctionner les responsables.
- Assurer une réparation intégrale des dommages subis.

Veillez agréer, Madame la Commissaire Exécutive, l'expression de mes salutations distinguées.

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

ACAT-France 2024 © D.R.

Martha Yuriria Rodríguez Estrada
Commissaire exécutive
de la Commission exécutive pour
l'assistance aux victimes (CEAV)
Calle Ángel Urraza 1137
Colonia del Valle Centro
03100 Ciudad de México
MEXIQUE

Mail: yuriria.rodriguez@ceav.gob.mx

AGIR POUR UN MONDE DIGNE NOVEMBRE 2024



Bien qu'ils aient été libérés, Erick et Veronica Razo Casales poursuivent leur lutte pour que les détentions arbitraires et les tortures qu'ils ont subies ne restent pas impunies. Cependant, loin d'obtenir justice, ils continuent d'être harcelés par leurs agresseurs.

La famille Razo Casales endure depuis plus de 13 ans un calvaire marqué par des détentions arbitraires, des tortures et des menaces constantes. En juin 2011, les frère et sœur Verónica et Erick Razo Casales ont été arrêtés à Mexico. Torturés par la police fédérale, ils ont été forcés de confesser des crimes qu'ils n'avaient pas commis. Ils ont été menacés, frappés, électrocutés et soumis à des simulacres de noyade. Verónica a subi des violences sexuelles. Tous deux ont passé 11 ans en détention provisoire sans condamnation.

En 2021, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire a demandé leur libération immédiate, reconnaissant qu'ils avaient été victimes de détention arbitraire et de torture. Erick a été acquitté et libéré en mai 2022, tandis que Verónica a retrouvé sa liberté en janvier 2024, après une condamnation injuste fondée sur des preuves douteuses, à la suite de la libération de son frère.

Malgré leur acquittement, la famille continue de subir des représailles pour avoir dénoncé l'impunité. Erick, qui, avec sa sœur, exige justice contre les agents de la police fédérale, les procureurs et les médecins légistes responsables de leur torture, a été victime de nouvelles détentions arbitraires cette année.

De nouvelles détentions en réponse à la quête de justice

Le 27 juin 2024, Erick a été arrêté à nouveau alors qu'il préparait sa défense pour une audience visant à interroger certains des responsables des tortures qu'il a subies. Des policiers en civil l'ont frappé, asphyxié et menacé de s'en prendre à sa famille s'il ne retirait pas ses plaintes. Lors de son transfert au Bureau du Procureur de la division des *Enquêtes sur les affaires pertinentes* à Azcapotzalco, il a été torturé et maintenu au secret jusqu'au lendemain, lorsque la Commission des droits de l'homme de Mexico a pu vérifier son état. Malgré les preuves de torture, un juge a validé son arrestation et lui a imputé de fausses accusations de port d'armes, trafic de drogue et corruption.

Le 5 juillet, il a été arrêté à nouveau de manière violente avant une audience concernant son arrestation du 27 juin. Erick a été libéré sous caution une semaine plus tard, mais il reste poursuivi et placé sous contrôle judiciaire. Ces actes montrent clairement que la famille Razo Casales subit des représailles en raison de la lutte contre l'impunité, qu'elle mène depuis 13 ans.

Il est urgent que les autorités mexicaines mettent fin à ces représailles et garantissent la protection de la famille Razo Casales, qui, après plus d'une décennie de souffrances, mérite justice et réparation.

[Retrouvez toutes nos actions sur acatfrance.fr](https://www.acatfrance.fr)

Oui, je participe à la lutte contre la torture

J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année

Je fais un don à l'ACAT-France

10 € 30 € 50 € 90 € libre €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.

Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations



Prénom

Nom

Mail

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr



Prions et protestons contre le harcèlement d'Erick et Verónica Razo Casales parce qu'ils demandent réparation après avoir été torturés et détenus pendant 11 ans pour l'un et 13 ans pour l'autre.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR AU MEXIQUE ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

BURUNDI.

Libération de Floriane Irangabiye soutenue lors de la Nuit des Veilleurs 2023 !

Le vendredi 16 août 2024, à la suite d'une vaste mobilisation de plusieurs associations de défense des droits humains, dont l'ACAT-France, la journaliste a été libérée deux jours après avoir été graciée par le Président de la République du Burundi, Evariste Ndayishimiye.

L'ACAT-France est ravie de cette issue favorable, mais rappelle que la liberté de la presse et la liberté d'expression sont encore loin d'être acquises au Burundi.



Floriane Irangabiye est libérée !

ACAT France

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
@ACAT_France f ACAT France acat_france

CONTACT LOCAL

J'envoie la carte



Je découpe la carte



Je signe la carte



Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

MEXIQUE

Je soutiens Erick et Verónica Razo Casales, victimes de torture et de détention arbitraire.

ACAT France

